

# Instructions d'entretien pour ramoneurs Pelletstar 10-60

## BioControl



### Distributeur exclusif HERZ

▼  
SBthermique France SA  
2 ZA Beptenoud Nord  
F-38460 VILLEMOIRIEU  
Tel.: +33 (0)4 74 90 43 08  
Fax.: +33 (0)4 74 90 49 96  
e-mail: [info@sbthermique.fr](mailto:info@sbthermique.fr)  
[www.sbthermique.fr](http://www.sbthermique.fr)

SBthermique Suisse SA  
Route de la Rougève 74  
CH-1623 Semsales  
Tel : +41 (0)26 918 72 47  
Fax : +41 (0)26 918 72 48  
e-mail : [sbthermique@bluewin.ch](mailto:sbthermique@bluewin.ch)  
[www.sbthermique.ch](http://www.sbthermique.ch)





SBthermique Belgium SA  
Rue du Trou du Sart 5D  
B-5380 FERNELMONT  
Tel.: +32 (0)81 20 13 43  
Fax.: +32 (0)81 20 14 52  
e-mail: [Info-Belgique@sbthermique.com](mailto:Info-Belgique@sbthermique.com)  
[www.sbthermique.com](http://www.sbthermique.com)

## RECOMMANDATIONS DE SECURITE

- Avant la mise en service, veuillez lire attentivement ce livret en prêtant une forte attention sur les consignes de sécurité. Ne jamais mettre l'installation en fonctionnement si tous les points ne sont pas parfaitement clairs.
- Veuillez-vous assurer que vous avez bien compris toutes les explications de ce livret et que le fonctionnement de votre nouvelle chaudière pelletstar est clair dans votre esprit. Pour toutes explications complémentaires, votre installateur chauffagiste et SBthermique se tiennent à votre entière disposition.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur n'est pas autorisé à effectuer des modifications sur la conception ou sur l'état de la chaudière sans accord préalable du constructeur ou de son représentant national.
- Veuillez vérifier que la chaufferie soit suffisamment ventilée.  
(se référer à la réglementation en vigueur)
- L'étanchéité de l'ensemble des raccords (hydrauliques, conduit de fumées, etc.) doit être vérifiée avant la mise en route.
- La présence d'un extincteur adapté et placé devant la chaufferie est fortement conseillée (se référer à la réglementation en vigueur).
- Lors de l'ouverture de la porte du foyer, faire attention aux projections d'étincelles et aux gaz de combustion. Lorsque la chaudière fonctionne, ne jamais laisser la porte du foyer ouverte et sans surveillance. Cette porte doit toujours être fermée.
- Ne jamais allumer la chaudière avec un liquide inflammable (essence, alcool à brûler, etc.).
- Veuillez respecter les fréquences et les consignes générales d'entretien et de nettoyage. Votre chauffagiste et notre service technique se tiennent à votre disposition pour établir éventuellement un contrat d'entretien.
- En cas d'intervention sur l'installation ou d'ouverture du boîtier de régulation, il est impératif de couper l'alimentation électrique principale.
- Aucun combustible ou produit inflammable ne doit être stocké dans la chaufferie. Plus généralement, tous les éléments qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement ou à l'entretien de l'installation doivent être éloignés de la chaufferie.
- Si le silo doit être rempli par mode pneumatique (camion souffleur), la chaudière doit impérativement se trouver à l'arrêt.
- L'accès au silo doit être condamné à toute personne non autorisée. En cas d'intervention au niveau du silo, la chaudière doit être préalablement arrêtée.
- Couper l'alimentation électrique avant toute intervention dans le silo
- Pour l'éclairage du silo, il est impératif d'utiliser uniquement des lampes à courant faible (cette lampe doit être certifiée conforme à cette application par son fournisseur).
- L'installation ne doit fonctionner qu'avec le type de combustible préconisé dans ce livret.
- Avant tout transport des cendres, il est impératif de les laisser reposer 96H.
- Pour toutes questions, nos services sont à votre disposition 7j/7 à la hot-line 0890 710 318 ou aux heures de bureau au numéro de téléphone de votre distributeur national figurant sur la première page de ce livret.
- La première mise en service **DOIT IMPERATIVEMENT** être effectuée par un professionnel habilité et agréé par HERZ (sous peine d'une annulation de la garantie).
- Ventiler le silo pendant 30 mn avant d'y pénétrer.
- La chaudière répond aux prescriptions de l'organisme Suisse AEAI et aux prescriptions des pays concernant la protection incendie. La responsabilité du respect de ces prescriptions locales est à la charge du client.



## ...Consignes de sécurité

	<p>Ce symbole signifie que le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à des dommages matériels et/ou corporels.</p>
	<p>Attention : parois ou surfaces chaudes</p>
	<p>Attention : risques de blessures aux mains</p>
	<p>Entrée interdite à toute personne étrangère</p>

Attention : toutes les informations qui concernent le transport, le montage, l'utilisation, les consignes de sécurité ou les données techniques (sur le livret de montage – installation, documentation produit ou sur l'installation elle-même) sont très importantes et permettent de limiter les éventuels défauts de fonctionnement et/ ou incidents matériels et/ou corporels.

### RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Ce livret d'utilisation contient toutes les informations générales nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'installation. Malheureusement, il ne peut pas comporter tous les détails et peut donc paraître incomplet face à certains cas de figures susceptibles de se présenter.

Si une information vous manque ou si vous avez rencontré un problème qui ne trouve pas sa réponse dans ce livret, vous pouvez contacter votre service après-vente qui se tient à votre entière disposition pour vous renseigner.

Des personnes (y compris des enfants) qui ne sont pas aptes à utiliser correctement l'appareil en fonction de leurs capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles ou à cause de leur inexpérience, ne doivent l'utiliser que sous surveillance et selon les instructions d'une personne responsable.

## Informations générales de sécurité



En raison des connaissances fonctionnelles nécessaires en électricité et en mécanique pour toute intervention sur votre installation, il est important de veiller à ce que celle-ci ne soit jamais utilisée ou entretenue par une personne novice ou non formée au système. Le non-respect de cette condition peut conduire à de graves dommages matériels ou corporels. Pour cette raison, il est également très important de veiller à ce que les opérations de planification, de montage, d'installation, de

transport, de fonctionnement et de maintenance soient effectuées par une personne responsable formée et qualifiée.



Dans la mesure où les chaudières Herz comprennent de nombreux éléments techniques et mécaniques de haute technologie, l'installation ou même le transport doit être effectué par un personnel qualifié. Toutes ces opérations doivent se faire dans le respect du contenu de ce livret et de toute autre documentation. L'utilisation sûre et irréprochable de cette installation suppose un transport approprié, un stockage approprié ainsi qu'une installation et une maintenance régulière et soignée. Les instructions et indications sur l'installation doivent être respectées.

## MONTAGE

### Recommandations générales

Une utilisation et un entretien en toute sécurité de l'installation ne peuvent être garantis que si la personne intervenant sur la chaudière est une personne qualifiée respectant toutes les consignes de sécurité et les normes relevèrent.

Tous les documents des fabricants et des appareils et composants de l'installation sont disponible sur demande chez HERZ.

## FONCTIONNEMENT ET MAINTENANCE

### Consignes générales de sécurité



Afin de sécuriser les opérations de fonctionnement et de maintenance sur l'installation, il est impératif de veiller à ce que seule une personne formée et qualifiée soit autorisée à intervenir sur l'installation. Il est également impératif que toute personne intervenant sur l'installation ait pris connaissance au préalable des consignes de sécurité et avertissements décrits dans ce livret de montage et d'installation.



Il est impératif d'attendre que l'installation soit en mode „ARRET“ avant d'ouvrir une porte ou un cendrier. En effet, il y a risque d'explosion lors d'une intervention pendant le fonctionnement de la chaudière.



Dans des conditions d'exploitation défavorables, certaines parties de la chaudière peuvent atteindre une température supérieure à 80°C.



Lors de l'ouverture du couvercle du cendrier, l'alimentation en combustible est stoppée et la chaudière passe en mode „FIN DE COMBUSTION“. Elle passe ensuite en mode „ARRET“.

## FONCTIONNEMENT

### Consignes générales de sécurité



Les couvercles et autres carters destinées à protéger les parties chaudes ou en mouvement ne doivent jamais être démontés pendant le fonctionnement. Il en est de même pour les éléments permettant une alimentation correcte en air de combustion ou indispensables au bon fonctionnement de la chaudière.



Lors d'éventuels défauts de fonctionnement ou lors d'un dysfonctionnement de l'installation entraînant un dégagement de fumées ou de flammes, l'installation doit immédiatement être mise en mode „ARRET D'URGENCE“. Il est alors impératif de contacter le service après-vente compétant.

- En cas d'actionnement de l'interrupteur principal situé sur l'armoire de régulation de la chaudière (ou en cas de panne d'électricité), l'installation passe immédiatement en mode hors service. Le combustible résiduel continue alors de se consumer sans émanation de gaz dangereux en chaufferie. Cela ne peut se produire que si le tirage naturel de la cheminée est suffisamment élevé. Pour cette raison, la cheminée doit impérativement être dimensionnée et installée dans le respect de la norme EN 13384. Lors de la remise en route de la chaudière, veuillez-vous assurer du fonctionnement conforme et sans risques de l'installation.
- Lorsque la proportion résiduelle d'oxygène dans les fumées passe en dessous de 5%, l'alimentation en combustible est automatiquement stoppée jusqu'à ce que cette même proportion repasse au-dessus de 5% (affichage sur l'écran : O2 EST [%] 50). L'alimentation en combustible redémarre donc automatiquement dès que la valeur d'oxygène résiduel repasse au-dessus de 5% (affichage à l'écran O2 [%] 50).
- Le bruit causé par l'installation en fonctionnement n'a aucune répercussion sur la santé des personnes.

## MAINTENANCE

### Mesures générales de sécurité



Avant toute intervention sur la chaudière, et surtout avant ouverture d'un boîtier électrique ou démontage d'un carter de protection sous lequel se trouve un composant électrique, il est impératif d'arrêter le fonctionnement de la chaudière. Attention également aux circuits et alimentations électriques auxiliaires ou indépendantes qui peuvent se trouver à côté de la chaudière.

Les règles de sécurité usuelles selon la norme autrichienne ÖNORM sont :

- Coupure générale de toutes les polarités en même temps!
- S'assurer que l'électricité ne puisse être réactivée accidentellement!
- Vérifier que l'installation n'est plus sous tension!
- Mettre à l'installation à la terre et court-circuiter l'installation!
- Protéger les composants électriques sous tension et limiter les risques de danger!



Les consignes rappelées auparavant ne peuvent être abandonnées qu'une fois l'installation entièrement remontée et assemblée et la maintenance achevée.



Lors de tous travaux de maintenance ou de révision sur la chambre de combustion, le foyer, les échangeurs ou lors du vidage des cendriers, il est impératif de porter un masque à poussières et des gants de protection!



Pour tous travaux de révision ou de maintenance en chaufferie, il est impératif d'utiliser seulement des lampes ou éclairages basse tension. Les alimentations électriques en chaufferie doivent être conformes à la réglementation en vigueur!

Pour éviter les erreurs éventuelles de maintenance ou des opérations d'entretien non conformes, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel agréé et autorisé par HERZ.

Seules les pièces détachées et composants de rechange en provenance de chez HERZ ou de son représentant national sont autorisées. Le bruit causé par l'installation ne représente en aucun cas un risque de santé pour l'utilisateur. Des informations complémentaires concernant des risques éventuels peuvent être demandées au représentant national de HERZ en cas de besoin et ou en cas de constatation d'un éventuel risque possible.

Toute personne (y compris les enfants) qui en raison d'une incapacité physique, sensorielle ou intellectuelle ou par inexpérience ou ignorance n'est pas autorisée à utiliser ou intervenir sur l'installation sans être sous la surveillance d'une personne responsable.

## **Comment éteindre la chaudière**

### Extinction

Le fait d'appuyer sur le bouton On / Off pendant deux secondes entraîne l'affichage du texte

„Eteindre?“

Si vous appuyez à nouveau brièvement sur le bouton On /Off, le message est validé et la chaudière s'éteint.

Tous les modes de fonctionnement (excepté le démarrage à froid), passent alors en phase d'arrêt.

Lorsqu'on arrête la chaudière pendant un démarrage à froid, le démarrage s'interrompt et passe en phase d'arrêt. Ceci évite le transfert d'une quantité de combustible trop importante dans la cellule de combustion.

Lorsque tout le combustible a été brûlé, la chaudière passe en mode de « chauffage éteint ». Vous pouvez dès lors actionner le bouton principal (intégré à l'appareil ; sinon, débrancher l'alimentation).

Si possible, l'appareil doit être éteint au moins 1 heure avant le nettoyage pour permettre son refroidissement.





Ouverture de la porte du cendrier



Dévisserie des poignées étoile



Illustration avec poignées étoile dévissées



Enlever le cendrier en tirant vers l'avant



Cendrier et réceptacle de cendres volantes sont connectés (à vérifier lors du montage).

Lorsque le cendrier est ouvert, un message d'erreur apparaît dans l'affichage d'état.  
F : CENDRIER. Le message d'erreur reste affiché jusqu'à ce que la porte du cendrier soit fermée et le message d'erreur annulé. (voir page suivante)

Vous pouvez maintenant vider le cendrier.  
Veuillez respecter les règles de sécurité concernant les cendres chaudes.  
Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

MENU PRINCIPAL		VAL1 CHAUD
AFFICHAGE STATUT		
MODE D'UTILISATION		
PARAMETRES CHAUDIERE		
PARAMETRES ECS		
PARAMETRES B. TAMPON		LCD+
PARAMETRES CHAUFFAGE		
PARAMETRES SERVICE		LCD-
PARAMETRES SOLAIRE		
24.10.03	ARRET	
05:05:34	MARCHE ?	

PARAMETRES SERVICE		VAL1 CHAUD
VAL. COMBUSTIBLE		
PERIODE ASPI		
PARA. INSTALLATION		
TEST COMPOSANT		
DUREE FONCTIONNEMENT		
SIGNAL DEFAULTS		CHECK
DATE / HEURE		
VALEURS STANDARDS		
24.10.03	PRET	
05:05:34		

Illustration menu principal BioControl

Illustration menu d'entretien BioControl

## MENU PRINCIPAL → PARAMETRES D'ENTRETIEN

En appuyant sur la touche

- F 1 : vous accédez au menu « VALEUR DE CHAUDIERE 1 »
- F 2 : sans fonction
- F3 : sans fonction / réglage de la date / **vérification** du message d'erreur
- F4 : sans fonction / réglage de l'heure

- ↑ : la barre est déplacée vers le *haut*
- ↓ : la barre est déplacée vers le *bas*

- E : vous accédez au menu suivant (paramètres d'entretien)
- C : sans fonction
- Menu : vous accédez au menu « MENU PRINCIPAL »
- OnOff : vous allumez/éteignez l'appareil

Dès que vous vous trouvez dans le menu *Paramètres d'entretien*, vous accédez au menu message d'erreur en appuyant sur la touche ↓. Dans la fenêtre de la fonction F3, la touche CHECK apparaît. Appuyez une fois sur cette touche. Ceci permet de supprimer le message d'erreur, si la porte du cendrier est fermée correctement.



Déverrouillage de la face latérale avec la clé



Démontage de la face latérale par le haut



Ouverture de la porte de la cellule de combustion



Démontage de l'isolation de la cellule de combustion



Aperçu de la cellule de combustion



Cellule de combustion

La cellule de combustion peut être nettoyée à l'aide d'un aspirateur adapté, ou de façon traditionnelle.

Cet endroit peut être nettoyé à l'aide d'un aspirateur adapté ou de façon traditionnelle.

Attention aux éventuels résidus de braise.

Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.



Soulever le couvercle



Ouvrir le couvercle  
Enlever par le haut



Enlever l'isolation thermique



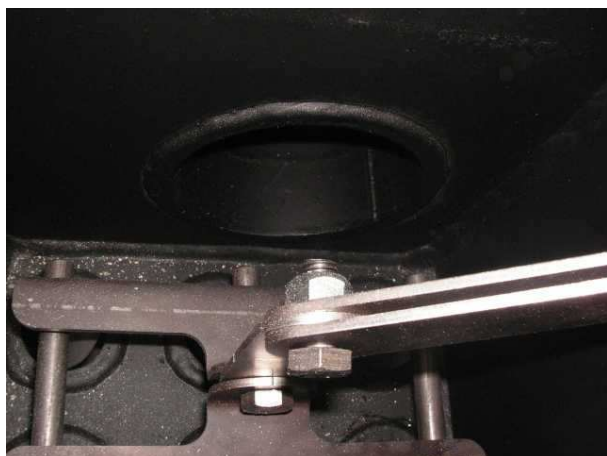
Ouvrir le couvercle du réceptacle de cendres  
volantes avec l'outil adapté (clé de 17)



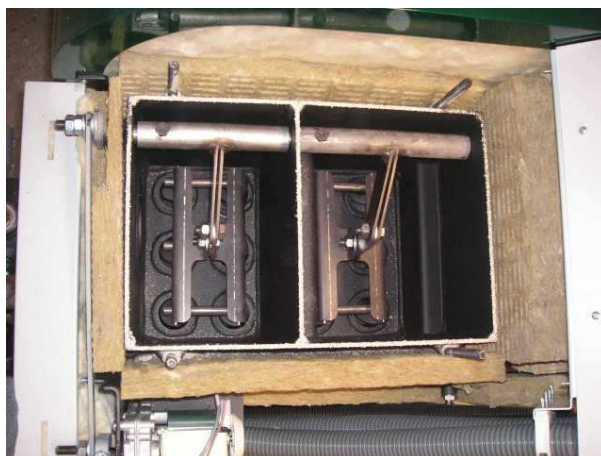
Ouvrir le couvercle du réceptacle de  
cendres volantes



Soulever le couvercle du réceptacle de cendres  
volantes



Aperçu du filtre de l'échangeur de chaleur



Aperçu du filtre de l'échangeur de chaleur

Cet endroit peut être nettoyé à l'aide d'un aspirateur adapté ou de façon traditionnelle.

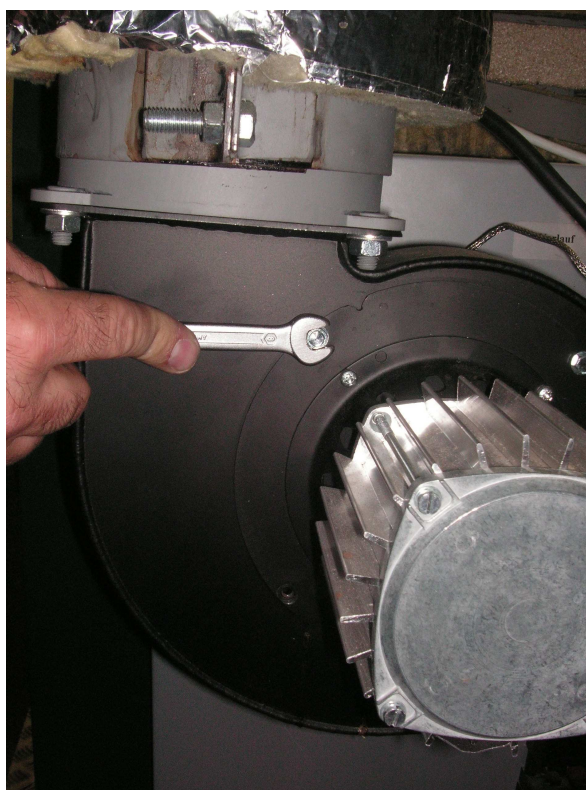
Attention aux résidus de braise.

**Seules les personnes qualifiées sont autorisées à démonter l'échangeur de chaleur !**

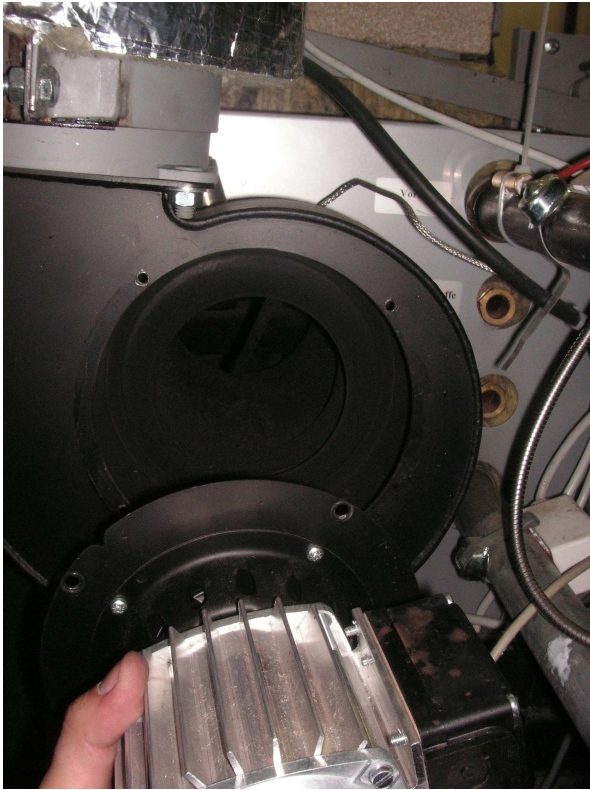
Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.



Aperçu de l'arrière du ventilateur



Ouverture des vis de fixation du ventilateur



Enlever le ventilateur



Aperçu de la roue à ailettes

La bâche spirale doit être nettoyée, par exemple à l'aide d'un aspirateur.  
La roue à ailettes doit également être nettoyée.

Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

L'état initial de la chaudière à pellets doit être rétabli.

## Rallumer la chaudière

### Allumage

Le fait d'appuyer sur la touche On/Off pendant une seconde entraîne l'affichage du message  
„Allumer ?“ En appuyant à nouveau brièvement sur la touche On/Off, le message est  
validé et la chaudière se rallume.

**LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2**

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué-le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>    
---	------------------------------------



**LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2**

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>       
---	--

**LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2**

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau des fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>       
---	--

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

**LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2**

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>      
---	--

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Effectué le :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>     
---	--

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
	Jour													
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>
---	--------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

# LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

## Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>      
---	--

# LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>      
---	--

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
	Jour													
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
---	--

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.



**LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2**

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>      
---	--

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Effectué le :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>     
---	--

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
	Jour													
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>
---	--------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

**LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2**

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>    
---	------------------------------------

# LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2

**TRVB H 118  
Partie 2/4**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>      
---	--

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
	Jour													
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>
---	--------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>     
---	--

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Effectué le :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>     
---	--



**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_

Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois Jour	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>
---	--------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

**LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/2**

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
	Jour													
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>
---	--------------------

**Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:**

Année: \_\_\_\_\_ Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_

Installateur ou revendeur: \_\_\_\_\_

Contrôle mensuel	Mois	Jan	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Remarque
	Jour													
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumées (contrôl./Nettoy.)														
<b>Signature / Initiales</b>														

<p>Entretien réalisé par l'utilisateur:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Effectué le :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Signature</p>	<p>Remarques :</p>       
---	--

**Notes:**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....